

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 16 JUIN 2026



RÉUNIS EN CONGRÈS SCIENTIFIQUE, 500 ORTHOPHONISTES DEMANDENT L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS CONVENTIONNELLES POUR LA PROFESSION

Du 11 au 13 juin 2026, 500 orthophonistes se sont réunis à Brest à l'occasion du 30^e Congrès scientifique de la Fédération nationale des orthophonistes. Au cours de leurs échanges sur l'efficacité thérapeutique au service du patient, les congressistes ont saisi cette occasion de rassemblement pour exprimer leur engagement militant. La profession demande au ministère de la Santé d'envoyer sans délai une lettre de cadrage à l'Union nationale des caisses d'assurance maladie afin d'ouvrir des négociations conventionnelles avec la profession.



Cette revendication intervient dans un contexte de tension croissante sur l'accès aux soins. Vieillesse de la population, suites d'accidents vasculaires cérébraux, maladies chroniques et neuro-évolutives, troubles du neuro-développement, enjeux de santé mentale : les besoins en soins orthophoniques augmentent partout, quand les délais d'attente s'allongent. Les renoncements aux soins se multiplient et des territoires entiers basculent en situation de pénurie.

Le cadre conventionnel de la profession repose par ailleurs sur une convention nationale signée en 1996 et sur une nomenclature des actes que les orthophonistes souhaitent moderniser. L'avenant n° 21, conclu en juillet 2025, a permis une reconnaissance ciblée de missions structurantes, mais ne constitue pas une revalorisation générale : il prévoit lui-même une révision globale de la nomenclature lors de prochaines négociations. Pour la profession, ce moment est venu.

Les orthophonistes rappellent avoir fait constamment la preuve d'un dialogue responsable et progressiste, y compris en signant récemment, pour la première fois, l'avenant n° 2 de l'accord conventionnel interprofessionnel des maisons de santé pluriprofessionnelles. L'orthophonie défend toujours les mêmes principes : la reconnaissance de son expertise, au service des patients et de l'accès aux soins.

« Notre profession n'a jamais fui ses responsabilités : nous avons négocié, nous avons signé, nous avons fait des propositions concrètes. Aujourd'hui, nous demandons à l'État d'ouvrir la porte au dialogue social » déclare Sarah Degiovani, orthophoniste, présidente de la Fédération nationale des orthophonistes.

Réunie en congrès, la profession réaffirme sa volonté d'être force de proposition et sa disponibilité pleine et entière pour travailler avec le ministère et l'Assurance maladie à un cadre conventionnel à la hauteur des enjeux de santé publique, répondant aux besoins de reconnaissance et de considération de l'orthophonie et des orthophonistes.

Le bureau fédéral de la FNO